

LE PETIT ROCHÉROIS

bulletin municipal - décembre 2016



Chères Rochéroises - Chers Rochérois,

L'année 2016 se termine et comme de coutume le bulletin municipal s'invite chez vous pour vous présenter l'avancement des dossiers de la municipalité et les événements qui ont ponctué cette année tant sur le plan municipal qu'associatif.

2016 a vu l'aboutissement du projet d'aménagement de l'éco-quartier du Célias. Déjà, deux maisons voient le jour.

La mise en place de l'adressage permet désormais à toutes nos rues d'avoir un nom et à chaque habitation un numéro pour être aisément identifiées.

L'équipe municipale a également œuvré sur les projets futurs qui verront le jour en 2017 ; notamment la révision de la carte communale, l'enfouissement des lignes entre la salle polyvalente et l'église, l'accessibilité de l'église ainsi que celle de la salle polyvalente avec l'aménagement de parking et la mise en sécurité de la route départementale n° 5 dans ce quartier.

Tous ces projets d'investissement qui sont dans la continuité de l'amélioration de notre cadre de vie nécessitent une implication quotidienne importante dans la gestion des budgets et la recherche de subventions.

Je remercie les équipes municipales et associatives qui s'impliquent pour la réalisation des projets et la vie de notre commune.



Je vous donne rendez-vous le vendredi 27 janvier 2017 à 18h pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année

Le Maire,
Robert VIELFAURE

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie ont changé, merci pour votre compréhension.

Ouverture au public :

lundi : 17h-19h • mardi : 9h-12h15 • jeudi : 9h-12h15

Accueil sur rendez-vous :

lundi : 14h-17h • vendredi : 14h-16h

éditorial

Compte Administratif 2015

Section de Fonctionnement :

<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
	Excédent 2014 reporté : 119 652,51 €
Dépenses de l'année : 144 316,14 €	Recettes de l'année : 175 466,60 €
<u>Total Dépenses</u> : 144 316,14 €	<u>Total Recettes</u> : 295 119,11 €

Résultat de clôture : + 150 802,97 €

Section d'Investissement :

<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Déficit 2014 reporté : 1 723,70 €	
Dépenses de l'année : 73 208,40 €	Recettes de l'année : 45 327,48 €
<u>Total Dépenses</u> : 74 932,10 €	<u>Total Recettes</u> : 45 327,48 €

Résultat de clôture : - 29 604,62 €

Besoin de financement des restes à réaliser :	77 160,72 €
Somme affectée au cpte 1068 (investissement) :	106 765,34 €
Excédent de fonctionnement reporté sur 2016 :	44 037,63 €

Budget 2016

Le budget primitif 2016 est équilibré

En dépenses et en recettes de Fonctionnement soit :	201 448,63 €
En dépenses et en recettes d'Investissement soit :	396 512,34 €

Projets investissement :

Enfouissement des lignes :	45 344,99 € TTC
Accessibilité salle polyvalente et aménagement traversée village :	193 354,08 € TTC
Révision de la carte communale :	11 280 € TTC

TRAVAUX ET URBANISME

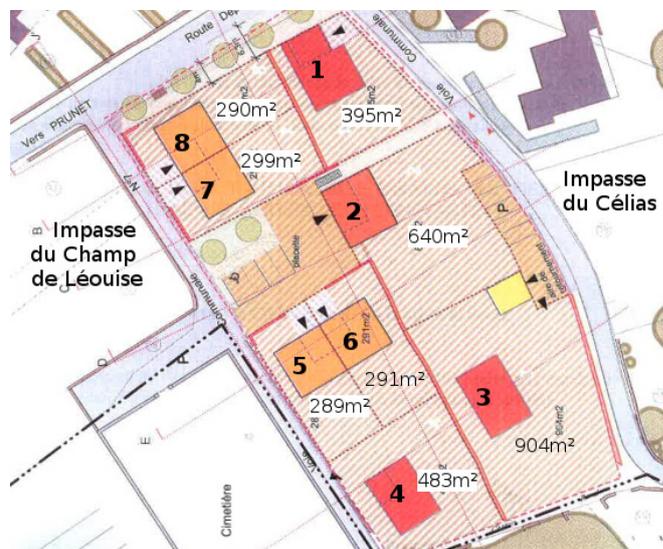
Trois lots à vendre à l'éco-quartier du Célias

Après trois ans d'études et de travaux, l'aménagement de l'éco-quartier du Célias est achevé depuis le printemps 2016. Huit lots ont été viabilisés.

Rappelons que la municipalité ambitionne de créer un hameau nouveau, intégré au reste du village et répondant aux exigences actuelles d'accessibilité et d'environnement. Ce projet doit renforcer le cœur de village et favoriser la mixité sociale. Les aménagements faciliteront aussi les déplacements dans le village grâce aux voies piétonnes.

Les constructions devront respecter le cahier des charges et le règlement dans le souci de limiter l'impact environnemental du lotissement.

Conformément aux scénari d'aménagement retenus suite aux études, la municipalité souhaite que quatre lots soient réservés à des logements locatifs. Ces lots ont déjà été vendus et certaines constructions ont débuté. Les quatre autres lots sont destinés à de l'habitat en accession à la propriété.



Trois lots restent à vendre :

- Parcelle n°1 (395 m²), au prix de 20 000 €,
- Parcelle n°2 (640 m²), au prix de 26 000 €,
- Parcelle n°4 (483 m²), au prix de 22 000 €.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la mairie.

La carte communale en révision

Lors du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2016, il a été décidé de réviser la carte communale. Le bureau d'étude IATE est mandaté pour élaborer le dossier.

L'objectif principal de cette révision consiste à densifier le centre bourg, à épaissir les zones constructibles de St Joffres et Champblanc, à optimiser l'utilisation de la station de traitement des eaux usées par de nouveaux branchements, à préserver les espaces verts et à améliorer les circulations piétonnes.

L'ajout de nouvelles surfaces constructibles ne peut s'envisager qu'à la marge et s'inscrire dans un schéma cohérent avec l'existant. Ces nouvelles surfaces demandées à la construction seront opposées aux surfaces restantes des parcelles actuellement autorisées à la construction, toujours non bâties.

Ces aménagements seront soumis à l'accord préalable des services de l'État (Direction Départementale des Territoires). Avant de se prononcer sur la nouvelle carte communale, la DDT analysera l'impact que cette révision peut avoir sur l'environnement et les activités

agricoles. Elle veillera à ce que les surfaces constructibles de la commune correspondent à ses besoins, en se fondant sur des projections démographiques telles que les besoins actuels et futurs en résidences principales, les logements vacants, le nombre de résidents à l'année. Elle sera attentive à limiter le mitage.

Ainsi, le dossier devra être bien argumenté pour justifier la demande. Les nouvelles parcelles constructibles devront se situer dans le prolongement de zones constructibles déjà existantes. Les "dents creuses" devront être évitées. En contrepartie du classement en zone constructible de nouvelles parcelles, d'autres parcelles actuellement constructibles devront être déclassées. Ainsi, les terrains où aucune construction n'est possible ou envisageable perdront leur caractère constructible.

Lors de la réunion publique du mardi 25 octobre 2016, ces thèmes ont été abordés afin d'informer les Rochéroises et Rochérois des évolutions de la réglementation et de les associer à la démarche engagée.

TRAVAUX ET URBANISME

Une circulation piétonne améliorée entre le centre village et le Pontet

Un jour, nous pourrons circuler à pied avec une poussette entre le centre du village et la salle des fêtes sans crainte des voitures ! Une étude est en cours, réalisée par la société GEO SIAPP pour envisager l'accessibilité de la salle polyvalente et la sécurisation de la route.

Il est prévu :

- d'agrandir le parking de la salle polyvalente en créant plusieurs

places de stationnement supplémentaires ; notamment un emplacement réservé pour les personnes en situation de handicap

- la Mairie s'est portée acquéreur d'une partie de terrain de 198 m² pour réaliser ces équipements

- de construire un accès à la salle polyvalente pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

Le propriétaire du garage attenant à la salle a proposé à la commune

de faire don, pour l'euro symbolique, d'un terrain de 12 m² pour faciliter ces travaux

- d'aménager la route départementale pour la circulation piétonne : un trottoir longera la route depuis la salle des fêtes jusqu'à la route de Chazeaux.

Ces projets sont dans la continuité de l'aménagement du centre village.

VAL DE LIGNE

Vers un pôle intercommunal dédié à l'enfance et à la jeunesse

La communauté de communes du Val de Ligne a engagé un projet de création d'un pôle de services dédiés à l'enfance et à la jeunesse qui sera implanté sur le site de l'ancienne école du centre de Largentière.

Le but est de proposer une meilleure offre à la population intercommunale dans la prise en charge extra-scolaire des enfants, en regroupant 4 services (crèche, RAM, lieu d'accueil enfants-parents, centre de loisirs).

Actuellement, la collectivité est en train de finaliser le projet architectural.

Repères sur les travaux à venir :

Les travaux de démolition des bâtiments qui ne peuvent être conservés devraient démarrer au début de l'année 2017.

La réalisation du pôle enfance jeunesse (construction neuve + réhabilitation d'un ancien bâtiment + espaces extérieurs et stationnement) se fera sur 2017 et 2018, avec une mise en fonction prévue pour 2019.



Le Chat-Teigne,
agenda des animations et festivités dans le Val de Ligne
 est affiché en Mairie et consultable sur
<http://www.tourisme-valdeligne.fr>

ANIMATIONS

Une veillée pour la fin de l'hiver 18 mars 2016

Savez-vous ce qu'il advint du bouc de Prunet ? Et ce qu'on allait chercher derrière le cimetière de Rocher ?

Le comité d'animation de Rocher a renouvelé une soirée de veillée vendredi 18 mars dans une salle des fêtes accueillante et chaleureuse. Autour de mets et de boissons confectionnés et partagés par une vingtaine de convives, les petites histoires, les jolies chansons et les bons jeux se sont échangés dans la joie et la bonne humeur. Une soirée à refaire !



Les enfants à la fête

Dimanche 12 juin 2016, c'est avec joie qu'une quinzaine d'enfants de notre village accompagnés de leurs parents ont partagé un après-midi de jeux ensoleillé. Les plus grands ont retrouvé les jeux géants en



bois ; les tout petits un coin tapis, coussins, livres et peluches. Les animations de sculpture en ballon et maquillage ont encore connu un grand succès.



Un été festif à Rocher

La météo l'avait annoncé ; les violents orages étaient passés et les 75 convives présents ce samedi 23 juillet étaient heureux de se retrouver pour partager cette soirée. Après le tajine en 2013, la paëlla en 2014 et le méchoui de l'année dernière, cette année, le comité d'animation rurale de Rocher a servi un menu complet préparé par le traiteur Abrinès.

Franck Valentin chanteur-animateur Chassiérois nous a interprété quelques chansons françaises en circulant autour des tables. La soirée s'est poursuivie sur la piste de danse pour certains et amicalement autour d'un verre pour d'autres.



Deux concours de pétanque ont eu lieu les vendredis 5 et 19 août ; le

vide-grenier le 25 septembre, suivi de l'Assemblée Générale.



Pour cet automne, le comité d'animation vous a invité à la Castagnade dimanche 23 octobre à la salle polyvalente et au concours de belote dimanche 6 novembre.

Au revoir Carmen

Carmen Testud avait invité quelques personnes à partager le pot de l'amitié avant son départ de Rocher pour une île lointaine. Le Maire et les membres du comité des fêtes l'ont remerciée chaleureusement pour son engagement au sein du comité et sa participation aux activités du village.



AMINATIONS

Actualités de la troupe de théâtre de ROCHER "Lez Arts Ardéchois"

La troupe de théâtre amateur de Rocher "Lez-Arts-Ardéchois" a joué la première de sa nouvelle pièce de théâtre « Qui a tué Monsieur ? » à ROCHER devant un public participatif. Pièce interactive avec le public, qui décide de la fin de la pièce policière, en désignant le coupable.

Quelques dates des spectacles réalisés :

- Uzer le 23 juillet
- La ferme des Ranchisses le 3 septembre
- Rosières le 29 octobre
- Banne le 19 novembre.



Prochaines dates de spectacles :

En 2017, ils vont continuer à jouer leur spectacle intitulé « Qui a tué Monsieur ? » :

- Montréal le 11 février 2017 à 21h00
- Saint-Alban-Auriolles le 19 février 2017 à 17h30
- Saint-Étienne-de-Fontbellon (date à déterminer)

Un atelier théâtre est ouvert à tout public à partir du 8 novembre. Atelier composé d'exercices individuels, collectifs, jeux d'improvisation et de mises en situation...

Ils monteront ensuite avec les personnes retenues et désirant jouer à partir de mars un nouveau spectacle composé de plusieurs saynètes qu'ils joueront à Rocher en juillet 2017.

Pour avoir toutes les informations concernant leur troupe, consultez leur site :

lez-arts-ardechois.com

Quoi de neuf à l'école de peinture ?

Un an s'est écoulé depuis sa création et le groupe de peintres est toujours aussi motivé, sous la houlette de Guy Tétaud, notre maître.

Nous nous exprimons dans tous les styles : le figuratif, le romantique, l'abstrait, et nous souhaitons apporter à ceux qui nous découvrent, le meilleur de nos pinceaux et de nos couleurs.

Depuis le vernissage du mois de juillet 2016, de nombreux visiteurs ont voulu nous observer sur nos toiles et un dialogue s'est établi. Des talents non exprimés jusque-là se sont révélés et laissent augurer de nouveaux participants.

Courant 2017, une exposition sera organisée pour synthétiser le travail d'une année. Nous vous y espérons nombreux ; la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

L'Atelier Céramique les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 2017 à Perbost



À noter dans vos agendas, à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, les portes de l'Atelier Céramique seront grandes ouvertes. La coutume est prise, Annie Mayan organisera un atelier découverte dédié aux enfants, mais aussi aux plus grands.

Tout au long de l'année

Cours et initiation à l'argile

Plus d'infos sur : www.latelierceramique.com

Perbost - 07110 ROCHER

06 81 71 51 24

amay@latelierceramique.com

ANIMATIONS

Qi Gong

Cours de ZHI NENG QI-GONG, "Qi-gong de la sagesse", associés aux ateliers de RELAXATION BIO-DYNAMIQUE, deux pratiques complémentaires pour explorer votre conscience corporelle.



Relaxation respiratoire ~ pratiques assises et debout ~ détente musculaire

À travers des séries de mouvements lents accompagnés d'une respiration profonde et ample, le prati-

quant va ajuster son geste, explorer sa posture, apaiser ses pensées...

Il vous est proposé de « prendre le temps » pour « une écoute de Soi » de qualité qui vous amènera à :

- apaiser le souffle et le cœur des émotions
- calmer le mental et éveiller l'esprit
- renforcer et assouplir le corps

et bien sûr, vous êtes invité à venir passer un moment convivial car vous retrouverez des personnes de Rocher, d'Uzer, de Montréal, de Prend-toi-garde, et de Prunet...

Les cours sont ouverts à tous et ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h00 à la salle polyvalente de Rocher (un deuxième cours est à programmer).

Des ateliers seront proposés le samedi matin. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec :

Stéphane Mollet, réflexologue
06 23 13 48 64 (Rocher).

Repas de Noël 2016

Dimanche 20 novembre 2016, les aînés de Rocher étaient invités à partager un moment de convivialité autour d'un repas festif.

Dans une ambiance encore plus intime que l'an dernier (36 convives) et après le petit discours de Monsieur le Maire, chacun a apprécié ce plaisir à chaque fois renouvelé, de se retrouver.

L'après-midi s'est prolongé par des parties de coinche pour les amateurs et les quelques roses qui fleurissaient les tables ont été offertes aux dames.



INITIATIVES & AGENDA

Un logo pour Rocher

Pour donner à notre commune une identité visuelle, facilement reconnaissable sur tous nos documents, la municipalité de Rocher souhaite créer un logo. Le conseil municipal invite tous les volontaires, petits et grands à soumettre leurs propositions : une image et un court texte explicatif à déposer à la Poste de Rocher jusqu'au 31 décembre 2016.

Le conseil sélectionnera les propositions de logos les plus significatives et les habitants finaliseront le projet en votant pour un des logos lors des vœux du Maire qui se tiendront le 27 janvier 2017.

Pour cette réalisation, vous trouverez une page jointe sur laquelle vous pouvez laisser libre court à votre imagination. Ce peut être un dessin, une peinture, une photo, une forme... Tout ce

qui pour vous représente et symbolise notre commune. **À vos crayons !**

Elections

Les 23 avril et 7 mai 2017 auront lieu les élections présidentielles, et les 11 et 18 juin 2017 les élections législatives. Tous ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, doivent en faire la démarche en mairie **avant le 31 décembre 2016.**

Si vous atteignez 18 ans jusqu'à la veille du scrutin, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales. La mairie vous en informe par courrier. Si vous n'avez pas reçu de courrier de la mairie, il convient de vous assurer auprès de la mairie que votre inscription a bien été faite.

Recensement

Tous les cinq ans a lieu le recensement de la population à Rocher.

La commune a recruté Barbara LAUZE comme agent recenseur.

Entre le 19 janvier et le 18 février 2017, elle se rendra dans chaque habitation de la commune pour vous remettre et vous aider à remplir le questionnaire de l'INSEE.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951).

Nous vous remercions de l'accueil que vous pourrez lui apporter.

Nouveau :
Un Pizzaiolo à Rocher !

Pizza à emporter
] 0676865153

Mercredi : rocher
Jeudi : valgorge
vendredi : tauriers A partir de 17h30
Samedi : joannas

ETAT CIVIL

Naissance

Giulian LUYCKFASSEEL/COUVREUR

né le 18/04/2016 de Gwendoline COUVREUR et Thomas LUYCKFASSEEL

Mariage

Camille JACQUET et Wilfried VELASCO le

01/10/2016



Décès

Léon VIELFAURE,

décédé le 24/03/2016 à 89 ans

bloc notes

Mairie de ROCHER
04 75 88 35 29

Internet :
www.mairie-rocher.fr
mairierocher@orange.fr

Ouverture du bureau
Lundi après-midi : 17h à 19h
Mardi matin : 9h à 12h15
Jeudi matin : 9h à 12h15

SAMU : **15**
Sapeurs Pompiers : **18**

Médecins :
André : **04 75 39 12 12**
Alabergère : **04 75 39 13 73**
Miltgen : **04 75 39 44 74**

Pharmacies de Largentière :
Merlet : **04 75 39 14 01**
Baffie : **04 75 39 21 46**

Gendarmerie Nationale :
04 75 39 12 01

Agence postale Communale
04 75 38 00 13

Ouverture
du lundi au vendredi de 9h à 12h,
le samedi de 10h30 à 12h

Taxi : **06 09 73 33 45**
ADMR : **04 75 36 40 58**

Relais
d'assistantes maternelles :
06 74 21 84 55